



Plan cadastral de 1892, détail de la section C, parcelles de l'établissement thermal. Sur le côté de l'établissement initial, dont l'aile droite a été détruite, figure le nouveau bâtiment thermal. (AM Enghien-les-Bains)

IVR11_20059500015XE

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Auteur du document reproduit : Service du cadastre

Date de prise de vue : 2005

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville d'Enghien-les-Bains

communication libre, reproduction soumise à autorisation